

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2025

EXPÉRIMENTATION VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION - (N° 386)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE44

présenté par
M. Fournier, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« acteurs »

les mots :

« personnalités qualifiées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.